Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 90 (1981)

Heft: 7

Anhang: Contact: Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTACT

Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

15 octobre 1981

Numéro 93

La Croix-Rouge suisse, hier, aujourd'hui, demain

A l'échelle nationale



La Croix-Rouge suisse: institution nationale!

Preuve en est cette plaque placée à l'entrée du Secrétariat central, à Berne, au N° 10 de la Rainmattstrasse et sur laquelle les trois langues nationales revêtent une importance égale!

Rappelons à ce propos que la CRS est formée d'une organisation centrale et de 72 sections locales, régionales, voire cantonales qui couvrent des rayons d'activité d'importance très diverse. Tout en agissant selon les mêmes principes, les mêmes règles, ces 75 sections sont cependant différentes les unes des autres. Différentes quant à leur engagement et leurs activités aussi, car chaque section met sur pied et développe des services répondant aux besoins pouvant apparaître dans sa région.



Le 8 septembre 1981, dans le cadre d'une petite cérémonie qui s'est déroulée à l'hôpital de Sierre, sous les auspices de la section Croix-Rouge locale, M° Jean-Claude Blanc, membre du Conseil de direction de la CRS, a remis un diplôme d'honneur à M™ Isabelle Rion, de Granges VS, titulaire de la 200 000° attestation délivrée à l'issue d'un cours de la CRS. En 1951, la CRS introduisait le cours «Soigner chez soi» intitulé à l'époque «cours de soins au foyer» (8 leçons de 2 heures chacune) qui depuis lors a été à plusieurs reprises «rajeuni» et réadapté. L'introduction des trois autres cours du programme «Santé au foyer» (Puériculture = 7 leçons, Vieillir en bonne santé = 5 leçons et Babysitting = 5 leçons) s'est faite progressivement.

Ces cours sont donnés par des infirmières diplômées spécialement formées par la CRS et dont 700 sont actuellement actives.



Thème général: «l'information»

Après une interruption de quelques années, due à une restructuration de certains services centraux, nous avons renoué avec une tradition: celle d'organiser une fois l'an une rencontre nationale des secrétaires permanents et permanentes des sections CRS.

Cette rencontre, à laquelle avaient également été invités les responsables des cours, a eu lieu les 17 et 18 septembre dernier, dans les locaux de la Centrale du matériel de la CRS, à Wabern/Berne. Son thème général: l'information sous toutes ses formes, soit un aspect de notre activité qui revêt une importance de plus en plus grande.



La Lenk, 24 juillet: déjà l'automne?



Les premières heures du camp sous les feux des projecteurs.

Les camps d'information sur les professions de la santé 1981 à travers l'objectif de la télévision...

Pour la douzième fois, la CRS a organisé cette année deux camps d'information pour les professions de la santé qui se sont déroulés simultanément, du 23 juillet au 1^{er} août, à La Lenk et dans la station voisine de St-Stephan. Si, à l'arrivée, le soleil n'était pas au rendez-vous (tant s'en fallait...), les 160 adolescents qui participèrent à ces deux camps eurent en revanche l'heureuse surprise d'être accueillis à leur descente du train par une équipe de la télévision suisse alémanique. Et quand on a 15, 16 ou 17 ans, quel événement que d'être pendant quelques heures les protagonistes de séquences filmées qui tiendront l'antenne pendant cinq bonnes minutes... (la retransmission a eu lieu le 7 octobre).

L'équipe chargée de diriger et d'animer les camps, et formée comme de coutume par des infirmières et infirmiers diplômés, des assistantes et assistants-infirmiers CC CRS et des conseillères et conseillers en orientation professionnelle, avait mis minutieusement au point le programme de chaque journée. Un programme varié et intéressant qui prévoyait également des distractions pour meubler les soirées.

Après qu'on leur eut donné une courte information sur le camp et ses particularités, les participants «prirent leurs quartiers» dans les dortoirs, des «quartiers» quelque peu insolites pour la plupart d'entre eux, mais des «quartiers» tout pleins d'ambiance!

La deuxième journée déjà commença comme commence toute journée à l'hôpital. Quelle est par exemple la fonction précise de chaque membre de l'équipe soignante? Comment joue la collaboration? Qui assume la coordination? Suivirent des exercices pratiques au chevet des malades. Chacun avait la possibilité de se «faire la main», de poser des questions.

Il convient de rappeler ici que ces camps d'information de la CRS sont l'unique possibilité offerte à des jeunes en âge de choisir une profession de passer une dizaine de jours avec des représentants des diverses professions de la santé avec lesquels ils peuvent avoir des échanges continus.

Mais n'oublions pas de dire aussi que la mise sur pied de ces camps, dont le succès ne s'est pas départi en onze ans, serait simplement impossible sans le grand enthousiasme des animateurs bénévoles et la compréhension de leurs employeurs: hôpitaux, homes, centres de formation, services d'orientation professionnelle, etc.

La Croix-Rouge suisse sait gré aux uns et aux autres d'avoir compris la nécessité de tout mettre en œuvre pour assurer la relève dans les professions de la santé. La raison d'être de ces camps ne fait pas de doute.

Preuve en soit les questions que posent les participants. Un exemple: au début du camp, les trois quarts environ des jeunes filles présentes s'intéressent surtout à la profession d'infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie, profession dont elles se font généralement une image erronée. Après quelques jours déjà, leurs conceptions sont modifiées et à la fin du séjour, bon nombre sont prêtes à opter plutôt pour une formation en soins généraux ou d'assistante-infirmière CC CRS, alors que d'autres portent un grand intérêt aux métiers d'ergothérapeute ou de physiothérapeute dont elles ignoraient tout bonnement l'existence.

Faute d'un nombre suffisant d'inscriptions, on a renoncé cette année à organiser un camp d'information en Suisse romande. Un groupe de travail examine présentemment la possibilité d'intégrer des adolescents suisses français et tessinois aux camps de La Lenk et de St-Stephan. On étudie également la possibilité d'offrir à l'avenir aux participants l'occasion d'avoir des contacts directs avec des malades ou des pensionnaires de homes.

W. K.

Au nombre des mesures prises par la CRS pour faire connaître aux jeunes gens et jeunes filles les professions de la santé, citons aussi l'existence des Bureaux d'information sur les professions de la santé que dirigent un certain nombre de sections Croix-Rouge ou des départements cantonaux des affaires sanitaires.

A l'échelle régionale

Genève

Ils sont arrivés!

Vendredi 10 juillet, 50 enfants – suivant ou précédant d'autres groupes - des Rayons de Soleil de France débarquaient à Genève, en gare de Cornavin, des rêves de vacances pleins la tête et bourrés de désirs d'affection et de tendresse. Dans la salle d'attente, qui connaissait un joyeux désordre, les habitués retrouvaient «leur» famille d'accueil qui les reçoivent régulièrement, à chaque période de vacances scolaires, alors que les nouveaux, à l'intention desquels il faut à chaque fois trouver quelque 25 nouvelles familles hébergeantes et qui pour la première fois mettaient le pied sur sol suisse, se demandaient, un peu désemparés, où ils se trouvaient: encore en France ou déjà à l'étranger? Chaque année, la section genevoise de la CRS organise ainsi l'accueil d'une centaine d'enfants français placés dans les homes Les Rayons de Soleil, par décision de justice et ce très souvent pour de longues années.

C'est dire tout le bonheur que ces gosses «handicapés de l'amour» ressentent à vivre en famille pendant plusieurs semaines, voire deux mois comme c'est le cas en été!



Zoug

Pourquoi renoncer?

Dans ce numéro d'automne, un paysage hivernal n'a rien de trop insolite... Notre photo a été prise au mois de mars dernier, à Langis/Glaubenberg, lors de la semaine de ski de fond organisée par la section Croix-Rouge de Zoug, à l'intention de 20 «seniors» dont la plupart chaussaient des lattes pour la première fois de leur vie. Sous la direction de deux instructeurs, ces sportifs du troisième âge ont ainsi prouvé que le «poids des ans» ne saurait représenter irrévocablement un handicap et une raison de renoncer... La section zougoise, qui n'en était pas à son coup d'essai en la matière, a su le comprendre et fournit régulièrement à des «aînés» la possibilité de faire en groupe des excursions et du sport.





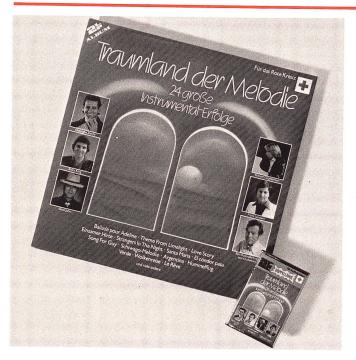
Berne-Oberland

Un service de transports automobiles bien rodé

Créé en 1965 et desservi alors par deux automobilistes bénévoles, le service des transports automobiles de la section de Berne-Oberland compte maintenant (malgré l'augmentation du prix de l'essence) 250 conductrices bénévoles qui, l'an dernier, ont effectué 3000 déplacements et couvert 77 631 km.

Grâce à un réseau de 16 postes d'appels, décentralisés, la section est en mesure de desservir de manière rationnelle tout son territoire. Pour les trajets dépassant 10 km, la section bonifie à l'automobiliste 40 ct. par km dont le remboursement peut, dans certains cas, être demandé au bénéficiaire du transport.







Deux nouveaux disques Croix-Rouge sur le marché

Traumland der Melodie et 25 ans d'Eurovision, tels sont les titres des deux derniers disques Croix-Rouge (existant sous forme de double album et de cassette) qui viennent d'être mis en vente au bénéfice de la Croix-Rouge suisse. Tant leur contenu que leur présentation sont de très bon goût.

Le premier contient 24 mélodies à succès de ces dernières années, ainsi: *Ballade pour Adeline, Love Story, Santa Maria, Argentinia*, etc.

Le deuxième reproduit les chansons ayant remporté le

Premier prix des 25 concours de l'Eurovision de la chanson organisés jusqu'ici (1956–1981). A titre de rappel: *Un banc, un arbre, une rue* (Séverine), *Waterloo* (ABBA), *L'oiseau et l'enfant* (Marie Myriam), *Un premier amour* (Isabelle Aubret), *Non ho l'età* (Gigliola Cinquetti), etc.

Prix indicatifs de vente au public: Fr. 30.– le disque, Fr. 26.– la cassette.

Prix pour les sections CRS: Fr. 20.– le disque, Fr. 18.– la cassette.

Les commandes sont à adresser directement à la Centrale du matériel CRS, Werkstrasse 18, 3084 Wabern.

A l'échelle internationale

XXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge

La prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge qui a lieu tous les quatre ans (la dernière avait tenu ses assises à Bucarest en 1977) se déroulera à Manille du 29 octobre au 14 novembre 1981. Cette importante réunion groupe des délégués du Comité international de la Croix-Rouge, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (actuellement au nombre de 126), ainsi que des représentants des Etats parties aux Conventions de Genève et des observateurs des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.

Comme de coutume, cette XXIV^e Conférence internationale sera précédée de sessions de Commissions, du Conseil exécutif et de l'Assemblée générale de la Ligue qui sera appelée à élire le président, les vice-présidents et le Conseil exécutif de la Ligue, ainsi que son nouveau secrétaire général.

La CRS était représentée par son président, le professeur Hans Haug, le vice-président Jean-Paul Buensod et son secrétaire général Hans Schindler.

16 octobre 1981: Journée mondiale de l'alimentation

La première Journée mondiale de l'alimentation a été fixée au 16 octobre 1981, date de la fondation de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) dont le siège est à Rome. Cette Journée mondiale a pour but d'attirer l'attention du public sur le très grave problème de la faim dans le monde et surtout sur ce qui peut et doit être fait pour tenter de le résoudre.

La Croix-Rouge suisse, Caritas, l'Entraide protestante suisse et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière qui, depuis des années déjà, se préoccupent de ce problème, désirent intensifier encore leurs efforts au cours des mois à venir. Sous le titre «Non à la faim», elles lanceront une campagne nationale d'information et d'appels de fonds qui débutera le 13 octobre 1981.

Photos: CRS: J. Pascalis; U. Schülé; L. Colombo; W. Küng; sections CRS Genève, Berne-Oberland, Zoug.

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11.